L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 24 numéro 4, 30 janvier 2009



Photo : Maxence Jaillet

Le lagopède est un oiseau nordique bien adapté à son environnement : ses narines sont recouvertes de plumes, les plumes qui recouvrent le corps ont un long duvet à la base, ce qui améliore l'isolation, et les doigts sont emplumés. Le Lagopède est presque entièrement blanc pendant l'hiver et brun moucheté pendant l'été.

Budget 2009

Le fédéral délie les cordons de la bourse

Danny Joncas

OTTAWA – Le gouvernement conservateur de Stephen Harper semble avoir pris au sérieux la menace des partis de l'opposition de défaire son gouvernement si le budget pour l'exercice financier 2009-2010 ne comportait pas d'importantes mesures pour relancer l'économie canadienne. Le mardi 27 janvier, le gouvernement Harper a répondu en présentant un budget qui va à l'encontre de l'idéologie conservatrice selon laquelle on doit limiter l'ingérence de l'état dans l'économie du pays.

Plus précisément, dans son budget qu'il qualifie de plan d'action économique, le ministre des Finances, Jim Flaherty, y dévoile que son gouvernement prévoit des mesures de stimulation économique de l'ordre de 18 milliards de dollars pour le prochain exercice financier et de 15,5 milliards l'année suivante.

« Il (le budget) assure à l'économie une stimulation temporaire et efficace pour aider les familles et les entreprises canadiennes à faire face à leurs problèmes à court terme. Nos investissements vont accroître la capacité du Canada à long terme; ainsi, lorsque la récession mondiale prendra fin, nous en sortirons encore plus forts », souligne le ministre Flaherty.

« Des Canadiens de toutes les régions ont commencé à ressentir les effets de la crise économique mondiale qui s'aggrave. Ils craignent pour leurs emplois, leurs épargnes durement acquises et leurs maisons. Ils s'inquiètent pour leurs familles, leurs entreprises et leurs collectivités », peut-on par ailleurs lire en introduction du budget fédéral.

Ainsi, pour tenter de limiter les dégâts de cette crise économique et financière, le gouvernement vient en aide aux différents secteurs de l'économie canadienne à coups de dizaines et de centaines de millions de dollars, et parfois même à coups de milliards.

Quelques faits saillants

La première série de mesures, qui traite de l'accès au financement et de l'ensemble du système financier canadien, présente peu de chiffres. On y parle plutôt des façons dont le gouvernement entend faciliter, au besoin, l'octroi de liquidités exceptionnelles aux institutions financières de même que des modifications qui seront apportés à certains programmes gouvernementaux, dont une modification qui prévoit de hausser le montant maximal des prêts que peuvent recevoir les petites entreprises en vertu d'un programme de prêts.

C'est par la suite que le gouvernement conservateur commence à faire pleuvoir les milliards, avec notamment 5,9 milliards de dépenses gouvernementales en prolongement des périodes au cours desquelles les travailleurs canadiens sont admissibles aux prestations d'assurance-emploi et en élargissement des possibilités d'accès à des programmes de formation et de développement des compétences pour ces mêmes travailleurs.

Budget
Suite en page 2

Économie

Suite de la une

Par la suite, le gouvernement prévoit des mesures évaluées à 3,9 milliards pour stimuler la construction domiciliaire, puis une autre série de mesures, évaluée à 5,7 milliards cette fois, destinée aux infrastructures du pays. Les municipalités toucheront d'ailleurs une bonne part de ce dernier montant.

Enfin, le Canada consacrera 2,4 milliards de son prochain budget à des mesures visant à soutenir les entreprises qui traversent une période difficile. Dans le cadre de ces mesures, notons que 170 millions sur deux ans seront versés au secteur forestier, que le secteur agricole obtient une large part du gâteau avec diverses initiatives qui lui sont destinées et que l'industrie automobile pourra bénéficier de fonds gouvernementaux par l'entremise d'un programme de prêts remboursables à court terme. Cette dernière initiative avait toutefois été annoncée en décembre dernier, en collaboration avec le gouvernement de l'Ontario.

Retour aux déficits

Une telle générosité de la part du fédéral sur le plan financier signifie cependant que le Canada rompt avec une série de surplus budgétaires enregistrés au fil des ans. En effet, les surplus encaissés depuis plus d'une dizaine d'années sont chose du passé. Même pour l'exercice financier qui prendra fin le 31 mars 2009, le fédéral prévoit un déficit de 1,1 milliard alors que l'on s'attendait à un autre surplus.

C'est tout de même bien peu si l'on compare ce déficit à celui qui est anticipé pour l'exercice financier 2009-2010. Alors qu'un déficit d'environ 15 milliards était prévu, le gouvernement estime que la nouvelle série de mesures annoncée dans le budget portera le déficit à 33,7 milliards. Pour 2010-2011, le déficit devrait se chiffrer à 29,8 milliards et ce n'est qu'en 2013-2014, si tout se déroule comme prévu, que le Canada renouera avec les surplus budgétaires.

« Les Canadiens regrettent que l'on crée un déficit pour investir dans l'économie et le gouvernement déplore également cette situation. Nous avons choisi d'agir de la sorte parce que nous savons que ce sera temporaire », a expliqué le ministre des Finances lors de son allocution à la Chambre des communes.

Réactions territoriales

« Aucune vision politique » -Dennis Bevington

Le député du Western Arctique n'est pas surpris par le budget fédéral 2009 et le ministre des Finances ténois se concentre sur le positif.

Maxence Jaillet

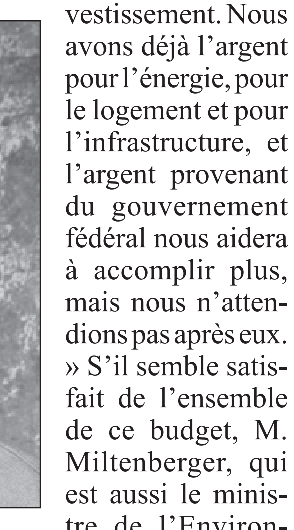
La situation économique n'est pas à son meilleur et selon Dennis Bevington, le budget fédéral 2009 ne répond pas de façon adéquate aux défis que les Canadiens vont affronter.

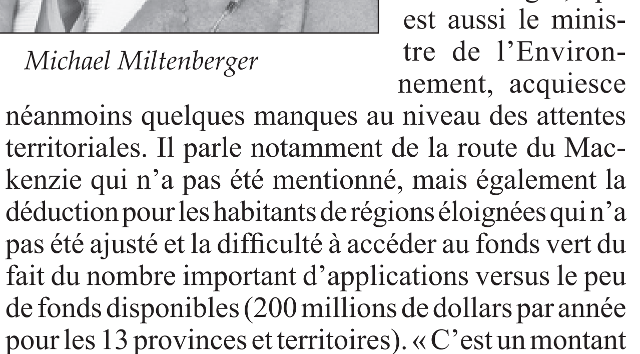
« Les millions investis n'aideront pas les sans-emploi, dit-il. Il y a plus d'aide dirigée vers les entreprises, les banques et les compagnies pétrolières. Nous ne nous attendions pas à ce que ce gouvernement aide les gens dans le besoin et il ne l'a pas fait! » Le député des TNO mentionne que la possibilité de prendre un nouvel axe économique a été manquée. « Il y a vraiment peu de fonds alloués aux énergies vertes et seulement ça si l'on compare aux 150 milliards de dollars sur trois ans que les États-Unis veulent investir dans cette économie, on sera vraiment en arrière dans peu de temps. »



Dennis Bevington

Le ministre Miltenberger s'est fait moins railleur quant au budget de son homologue fédéral. « Il y a des choses qui sont bonnes pour le Nord, note-t-il. Entre autres pour le logement et ses 25 millions de dollars par année pendant deux ans; l'accélération du Fonds Chantiers Canada (investissements liés aux portes d'entrée et aux passages frontaliers) qui représente de l'argent déjà existant, mais qu'ils vont débloquer; nous recevrons 5,2 millions de dollars sur les 4 milliards prévus pour le fonds d'infrastructure même s'il est malheureux que ce soit comptabilisé par habitant, ce qui défavorise les territoires et l'Île-du-Prince-Édouard, mais ce sont quand même 5,2 millions qui nous seront utiles. Il y a aussi le milliard de dollars sur cinq ans dirigé vers le fonds vert qu'ils mettent en place. » Ce dernier investissement intéresse particulièrement le ministre des Finances ténois dans ce sens qu'il présentera dans son budget du 5 février, un plan pour les énergies alternatives qu'il qualifie d'ambitieux. Mais pour M. Miltenberger, la clé de tous ces investissements sera que le gouvernement fédéral simplifie la bureaucratie pour que ces sommes soient disponibles avant les deux prochaines années. « Le ministre Flaherty à bien fait comprendre que c'étaient des fonds à utiliser ou à perdre. Et aux TNO, nous sommes prêts à tirer avantage de ces montants d'argent », de dire le ministre. Ce dernier a aussi insisté sur le fait que ce budget fédéral ne fonctionnerait pas si les mesures pour accélérer les processus d'approbation ne sont pas mises en place rapidement pour laisser les gouvernements municipaux, territoriaux et provinciaux se mettre au travail. Le gouvernement ténois se dit également prêt à déposer le financement nécessaire pour concorder aux 50 millions de dollars proposés par le fédéral sur deux ans dans le secteur du logement. « L'argent est déjà là, assure Michael Miltenberger. Suite à notre propre budget, nous serons prêts à avancer. Nous n'avons pas attendu les offres du fédéral pour mettre en place nos fonds d'investissement. Nous avons déjà l'argent pour l'énergie, pour le logement et pour l'infrastructure, et l'argent provenant du gouvernement fédéral nous aidera à accomplir plus, mais nous n'attendions pas après eux. » S'il semble satisfait de l'ensemble de ce budget, M. Miltenberger, qui est aussi le ministre de l'Environnement, acquiesce néanmoins quelques manques au niveau des attentes territoriales. Il parle notamment de la route du Mackenzie qui n'a pas été mentionné, mais également la déduction pour les habitants de régions éloignées qui n'a pas été ajusté et la difficulté à accéder au fonds vert du fait du nombre important d'applications versus le peu de fonds disponibles (200 millions de dollars par année pour les 13 provinces et territoires). « C'est un montant très modeste, vous ne pourrez pas réaliser beaucoup de projets d'envergure avec si peu », conclut-il.





Michael Miltenberger



Alain Bessette

Un autre budget

C'est le 5 février à 13 h que le ministre Michael Miltenberger déposera le budget territorial à l'Assemblée législative. En entrevue avec L'Aquilon, le ministre Miltenberger a confirmé que son gouvernement entend également participer à l'effort de redressement économique et que le budget déposé sera déficitaire. L'Aquilon suivra également ce dossier de près.

Festival du film

Western Arctic Moving Picture (Wamp) présentera du 6 au 8 février le Festival du film 2009 de Yellowknife. Plusieurs films du Nord et d'ailleurs au Canada seront à l'affiche aux différents lieux de projection qui incluent la Northern United Place, After 8 et le Centre touristique. Vous pouvez obtenir plus de renseignements sur les films et les horaires en consultant le www.wamp.ca.

Journée nationale de l'alphabétisation familiale

Pour la journée de l'alphabétisation familiale, viens t'amuser avec nous, toi et ta famille, au Northern United Place à 15 h 30 le samedi 31 janvier prochain. Mets ton plus beau pyjama et viens écouter une histoire dans une tente.

30 000 $ pour les aînés

Le Syndicat des travailleurs et travailleuses du Nord ainsi que BHP Billiton ont annoncé le 26 janvier des dons totalisant 30 000 $ pour la Aven Cottage Dementia Facility. Ces fonds proviennent de diverses enveloppes de soutien communautaire de ces deux organismes. Une partie du don servira à équipé une des pièces de la nouvelle installation tandis qu'une autre partie servira à soutenir le programme de jour qui s'adresse aux clients n'habitant pas le centre, mais qui y reçoivent des soins.

Décès d'Helen Maksagak

L'ancienne commissaire des TNO, Helen Maksagak, est décédée le 23 janvier dernier à l'âge de 77 ans. Elle a été adjointe au commissaire des TNO de 1992 à 1995, puis commissaire des TNO de 1995 à 1999. Lors de la création du Nunavut, Helen Maksagak, originaire du Delta du Mackenzie, a été nommée la toute première commissaire du Nunavut, poste qu'elle a occupé jusqu'en 2000.

Admissibilité dans les écoles francophones

L'article 23 à la loupe

Les limites des critères d'admissibilité des écoles francophones canadiennes.

Maxence Jaillet

Nul autre que le défendeur de toutes les causes franco-ténoises reliées aux droits linguistiques s'est présenté devant l'audience du Forum Grandir en français à Yellowknife, pour expliquer clairement l'Article 23 de la *Chartre canadienne des droits et libertés*. Devant des parents concernés, Maître Roger Lepage a exploré les trois critères définissant un ayant droit, et les trois permissions d'admission qu'une commission scolaire francophone peut exploiter si elle possède le droit de gestion que lui fournit habituellement l'Article 23 constitutionnalisé en 1982.

Pour débuter, le juriste francophone a insisté sur l'exclusive responsabilité des provinces et des territoires à pourvoir les infrastructures et les fonds nécessaires à une éducation dans la langue officielle minoritaire. « Via le droit constitutionnel, le gouvernement fédéral impose aux gouvernements provinciaux et territoriaux le fardeau de garantir à la minorité francophone, une instruction primaire et secondaire équivalente à celle reçue par la majorité anglophone. Le gouvernement du Canada n'a aucune obligation à ce sujet devant la constitution. »



Photo : Maxence Jaillet

Maître Roger Lepage a offert sa présentation aux parents de l'école Allain St-Cyr.

Suivant l'énoncé de l'Article 23, trois catégories de citoyens canadiens sont admissibles aux institutions scolaires de la minorité linguistique. « Le premier cas de figure, explique Me Lepage, correspond à un individu dont la langue de la minorité, dans notre cas le français, est la première langue apprise et encore comprise. Notez qu'il n'est pas nécessaire que les deux parents répondent à ce critère: si un des tuteurs d'un enfant adopté ou un des parents d'une famille même reconstituée a appris le français à la maison étant jeune, il a le droit d'inscrire son ou ses enfants à l'école francophone. [ ] Le deuxième cas de figure concerne les parents qui ont reçu une éducation primaire en français au Canada. [ ] Et le troisième qui ne vise plus les parents mais bien l'enfant permet à tous les frères et sœurs d'un enfant qui a reçu une éducation primaire en français de s'inscrire eux aussi dans une école francophone. Notez que c'est l'enfant qui crée le droit et cela pour garantir la continuité linguistique de la famille et assurer la mobilité des familles francophones au pays. »

De la protection à l'intégration

Dès les premières écoles francophones des régions hors Québec, une des préoccupations de la minorité linguistique a été de protéger l'homogénéité dans les établissements. Les commissions scolaires francophones ont fait foi de l'Article 23 afin d'exclure l'immersion dans leurs écoles et pour s'assurer que non seulement la langue française y était apprise, mais aussi que l'identité et la culture francophone étaient transmisse. Pourtant, pour faire face à la régression démographique et à l'assimilation, des politiques d'intégration se sont greffées au sein des politiques d'admissibilité des commissions scolaires francophones. Roger Lepage a soutenu que le droit de gestion des commissions scolaires conféré par l'Article 23 offre aux parents élus des écoles francophones, trois permissions d'admission pour sustenter leurs établissements. L'accueil des immigrants au sein de ces écoles devrait-il être un choix offert seulement aux étrangers francophones? Pour réparer les préjudices passés, les personnes privées de français et ayant des ancêtres francophones n'ont-elles pas accès à une éducation de langue française, alors qu'elles possèdent un tant soit peu un intérêt culturel linguistique? L'aspect réparateur ne pourrait-il pas concerner les Métis et les autochtones qui ont été imprégnés par la langue française? Finalement, serait-il possible d'intégrer des anglophones qui désirent faire partie de la communauté et qui sentent une connexion avec cette langue et cette culture?

Pour Maître Lepage il est clair que les trois critères d'admissibilité énoncés dans l'Article 23 de la Chartre constituent un seuil et non pas un plafond au droit des commissions scolaires à accueillir leurs élèves. Durant toute son allocution, l'avocat fransaskois a démontré une volonté personnelle de ne plus faire référence aux ayants droit, alors que cette notion permet de rentrer trop facilement dans le jeu des gouvernements qui désirent restreindre le droit de gestion des commissions scolaires francophones. Il a mentionné que la récente directive ministérielle émise en juillet 2008 par le gouvernement des TNO était l'exemple même d'un ministre de l'Éducation qui désirait reprendre le droit de gestion aux parents francophones de sa juridiction.

Éditorial

Un drôle de budget

Alain Bessette

Après les voitures hybrides, voilà que le gouvernement Harper nous présente son budget hybride.

L'énoncé économique de l'automne dernier démontrait bien l'aversion des conservateurs (ces réformistes déguisés) pour des mesures de soutien de l'économie. Cet énoncé reflétait les fondements de l'approche hyper conservatrice de Harper qui vise à minimiser la taille et les fonctions de l'État. Cette vision a presque provoqué le renversement du gouvernement et ce n'est que la décision de suspendre les travaux de la Chambre de Communes qui lui a sauvé la peau. Depuis, la situation économique a empiré, prouvant que la compréhension de Harper en matière d'économie est totalement déconnectée de la réalité. Rien d'étonnant quand on sait que ce politicien de carrière, qui a certes étudié en économie mais qui a surtout travaillé comme employé politique, n'a qu'une expérience pratique limitée de la gestion fiscale et financière d'un pays

Pour ne pas perdre le pouvoir, il a donc fallu que Harper écoute les partis d'opposition, principalement son vis-à-vis libéral. Ignatieff parle même d'amender le budget du 27 janvier avant de confirmer son appui ou son rejet. C'est donc dire que Michael Ignatieff pourra probablement dire à ses petits-enfants : « Y a un petit peu de nous autres là-dedans », pour reprendre le vieux slogan des soupes Habitant.

Ce budget est conservateur en ce sens qu'il ne contient aucun projet de société ou d'investissement pour le futur. Par exemple, le milliard de dollars destiné au Fonds de développement des énergies vertes sonne bien à l'oreille. Mais quand on s'aperçoit que cela servira principalement à financer les grandes pétrolières albertaines dans leurs recherches sur la technologie de captage et de stockage du carbone, on voit que certains députés se préparent déjà une belle retraite dorée à Calgary. Ça vaut bien un pont, non?

Ce budget est libéral en ce sens qu'il utilise l'outil fiscal pour épauler l'économie. Plutôt que de simplement subir les contrecoups de la crise économique en coupant des programmes et en mettant à pied des fonctionnaires, le gouvernement accepte un déficit et investit dans l'économie. L'investissement est maladroit, mais au moins les montants en cause sont acceptables, ce qui somme toute va aider l'économie.

Conservateur et libéral, ce budget hybride reflète mieux un gouvernement minoritaire que l'intention première naturelle de Harper telle que dévoilée dans l'énoncé économique du ministre Flaherty.



Photo : Maxence Jaillet

Le 24 janvier, la conférencière Suzanne Dionne-Coster a louangé, lors du Forum Grandir en français, *les bienfaits de transmettre aux enfants francophones les diverses passions entourant la langue et la culture française.*

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Maxence Jaillet et Françoise Jaussoin
Correction d'épreuve : Simon Lamoureux
Adjointe administrative : France Benoît

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.






Opinion

Le Parlement est roi

Note : Une quarantaine d'universitaires canadiens (dont les noms apparaissent au bas du texte) ont signé cette lettre concernant la possibilité que soit renversé le gouvernement de Stephen Harper à la suite du dépôt de son budget.

Les événements qui secouent Ottawa depuis le mois de décembre ont révélé qu'une très grande proportion des Québécois et autres Canadiens connaissent mal les règles de notre démocratie constitutionnelle. Un récent sondage Ipsos Reid a même démontré que 70% des Québécois croient erronément que les citoyens élisent directement le Premier ministre. Nous avons donc cru qu'il serait utile de clarifier pour le public les règles régissant le choix des membres du gouvernement dans notre système politique actuel.

Le Premier ministre n'est pas élu directement. La gouverneure générale, suite à des élections, demandera normalement au chef du parti ayant obtenu une majorité de sièges à la Chambre des communes de devenir Premier ministre. Par la suite, le Premier ministre choisira habituellement les membres de son cabinet (les ministres) parmi les députés de son parti. En vertu du principe de gouvernement responsable, le Premier ministre et son cabinet ne peuvent gouverner légitimement sans jouir en tout temps de la « confiance » (l'appui d'une majorité des députés) de la Chambre des communes. Puisque notre constitution ne prévoit pas l'élection directe du Premier ministre et de son cabinet, ceux-ci doivent en tout temps pouvoir s'appuyer sur une majorité des députés élus à la Chambre des communes. Dans notre système parlementaire, c'est précisément cet appui qui donne au gouvernement sa légitimité démocratique ; sans cet appui, le gouvernement n'en a aucune puisque lui-même n'est pas élu.

Lorsqu'aucun parti ne réussit à faire élire une majorité de députés suite à une élection générale, la gouverneure générale devra alors nommer au poste de Premier ministre un député capable d'attirer suffisamment d'appuis pour obtenir et maintenir la confiance de la Chambre des communes pour une période raisonnable de temps. Si la personne qui occupait les fonctions de Premier ministre avant la dissolution du Parlement n'a pas encore démissionné et qu'il n'est pas clair quel parti jouit de suffisamment d'appuis auprès des députés pour gouverner, la gouverneure générale pourra offrir à cette personne de demeurer Premier ministre tant qu'il démontrera que la confiance de la Chambre des communes lui est acquise. Dans une situation de minorité, le gouvernement ne peut pas prétendre avoir « gagné » le droit de gouverner. Au mieux, le Premier ministre peut prétendre avoir le droit d'essayer de maintenir la confiance de la Chambre.

Quand un gouvernement minoritaire perd la confiance de la Chambre, la gouverneure générale n'est plus liée par les avis et conseils du Premier ministre. La gouverneure générale doit alors exercer ses « prérogatives personnelles ». Elle peut dissoudre le Parlement et ainsi déclencher de nouvelles élections ou, si des élections ont eu lieu relativement récemment (les avis varient entre 6 et 9 mois), elle peut inviter le chef d'un autre parti à tenter de former un gouvernement qui saura jouir de la confiance de la Chambre des communes. Il en va de même dans l'hypothèse où le Premier ministre d'un gouvernement minoritaire demanderait la dissolution du Parlement peu de temps après des élections générales. En fait, certaines autorités, tel que feu le célèbre Eugene Forsey, déclarent que [traduction] « si un gouvernement demande la dissolution alors qu'une motion de censure fait l'objet de débats, la Couronne a le devoir de la refuser ».

Dans notre système parlementaire, comme c'est d'ailleurs généralement le cas dans le Commonwealth, la gouverneure générale (ou la personne accomplissant un rôle similaire) peut, dans de telles circonstances, offrir l'opportunité au chef de l'opposition de former un gouvernement. D'autres systèmes parlementaires prévoient qu'il peut s'agir d'un droit (ex : l'Espagne et la Belgique) ou même, dans certaines circonstances, d'un devoir (ex : l'Allemagne) pour l'opposition de former un tel gouvernement de remplacement.

Ces règles visent entre autres à éviter que des gouvernements minoritaires nous plongent dans des élections répétitives jusqu'à ce qu'un parti obtienne une majorité des sièges au Parlement. Des élections rapprochées et à répétition peuvent être fort déstabilisantes et ce, notamment parce qu'en l'absence d'un Parlement qui fonctionne et qui peut prendre des votes sur l'approvisionnement de l'État, des officiers non élus doivent adopter des mesures exceptionnelles pour acquitter les frais des opérations du gouvernement.

Lorsque la gouverneure générale exerce ses prérogatives personnelles et décide si elle dissoudra le Parlement ou si elle invitera un ou plusieurs partis à former un nouveau gouvernement, elle doit agir de manière quasi-judiciaire, dans l'impartialité la plus totale. Dans de telles circonstances, elle doit être guidée par son devoir de protéger la constitution et, en particulier, les principes de démocratie et de gouvernement responsable.

Nous sommes d'avis que s'il y avait un vote de non-confiance ou si une demande de dissolution du Parlement était présentée au terme d'une session parlementaire n'ayant duré que quelque 13 jours, il serait judicieux pour la gouverneure générale d'inviter les partis d'opposition à tenter de former un gouvernement. Ceci serait d'autant plus approprié dans le contexte où le chef de l'opposition officielle a déjà obtenu l'assurance qu'il jouirait d'un appui d'une majorité de la Chambre sur toute question de confiance pour une durée d'environ un an. Le principe de démocratie serait

Opinion
Suite en page 6

Appel à la participation citoyenne des jeunes francophones

OTTAWA (APF)– Une centaine de jeunes provenant de toutes les régions du pays échangeront sur les façons de s'impliquer davantage au sein de leurs communautés respectives d'ici peu à Ottawa. C'est sous le thème « Engagé à ma façon! » qu'une plus grande participation citoyenne chez ces jeunes de 14 à 25 ans sera sollicitée.

C'est dans le cadre de la troisième édition du Forum jeunesse pancanadien de la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) qu'auront lieu ces discussions, du 5 au 8 février prochain.

Par l'entremise d'ateliers et de conférences portant notamment sur les relations publiques, l'organisation d'événements, le monde du travail, les rouages de notre système politique ainsi que la consommation avertie, on compte stimuler l'engagement des jeunes au sein des communautés francophones d'un bout à l'autre du pays.

« Il est important de cultiver cet esprit de vouloir participer à la construction de sa communauté. Surtout, l'idée ultime du Forum jeunesse pancanadien est de sensibiliser, créer des occasions d'échange et de réflexions entre les jeunes d'expression française tout en les outillant dans le but qu'ils soient actifs dans la société », explique le président de la FJCF, Jean-Michel Beaudry.

Opinion

Suite de la page 5

alors sauvegardé dans la mesure où ce gouvernement serait appuyé par une majorité des députés élus, assurant en cela une stabilité à notre système politique.

Signé par : Stéphane Beaulac, Université de Montréal; Karim Benyekhlef, Université de Montréal; Denis Boivin, Université d'Ottawa; Pierre Bosset, UQAM; Barbara Cameron, York University; Duncan Cameron, Simon Fraser University; Mark Carter, University of Saskatchewan; Michele L. Caron, Université de Moncton; Rachel Chagnon, UQAM; François Chevrette, Université de Montréal; John H. Currie, Université d'Ottawa; Hugo Cyr, UQAM; David Docherty, Wilfrid Laurier University; C.E.S. (Ned) Franks, Queen's University; Sébastien Grammond, Université d'Ottawa; Andrew Heard, Simon Fraser University; Martha Jackman, Université d'Ottawa; Jennifer Koshan, University of Calgary; François J. Larocque, Université d'Ottawa; Lucie Lemonde, UQAM; Roderick A. Macdonald, McGill University; Heather MacIvor, University of Windsor; Errol P. Mendes, Université d'Ottawa; Brendan Naef, University of British Columbia; Charles-Maxime Panaccio, Université d'Ottawa; Dennis Pilon, University of Victoria; Dianne Pothier, Dalhousie University; Denise Réaume, University of Toronto; David Robitaille, Université d'Ottawa; Peter H. Russell, University of Toronto; Bruce Ryder, Osgoode Hall Law School; Maxime Saint-Hilaire, C.R.E.U.M. and Centre Marc Bloch (Berlin); Lorne Sossin, University of Toronto; François Tanguay-Renaud, Osgoode Hall Law School; Sophie Thériault, Université d'Ottawa; Paul G. Thomas, University of Manitoba; Jean-Pierre Villaggi, UQAM; Jeremy Webber, Chaire de recherche du Canada en droit et société - University of Victoria; Margot Young, University of British Columbia

Le projet gazier : une priorité absolue

Le gouvernement du Canada fait une offre de financement au consortium pétrolier.

Maxence Jaillet

Le 19 janvier dernier, le ministre de l'Environnement du gouvernement fédéral, M. Prentice a profité d'une réunion dans sa circonscription de Calgary avec les compagnies pétrolières intéressées à construire le gazoduc du Mackenzie pour leur faire une offre intéressée. L'ex-ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et ancien ministre de l'Industrie a offert au nom du gouvernement du Canada d'aider financièrement les principales multinationales impliquées dans ce projet gazier que sont Imperial Oil, Exxon Mobil, Conoco-Phillips et Shell Canada. Sans spécifier le montant de cette subvention publique offerte au consortium, le ministre Prentice a toutefois déclaré aux médias que l'argent serait dirigé vers une aide à l'infrastructure et couvrirait également certaines dépenses occasionnées par le processus d'approbation réglementaire. Sollicité par L'Aquilon, le gouvernement fédéral a défendu cette annonce en stipulant que « Le projet gazier du Mackenzie est une priorité absolue de la Stratégie pour le Nord du gouvernement du Canada. En tant que propriétaire de cette ressource, le gouvernement du Canada est déterminé à mettre ce projet en marche sur le plan financier ».

C'est ce que constate également le grand chef de la nation Deh cho, Gerrald Antoine qui assure que cette initiative montre bien là où le gouvernement veut en venir. « Les détails (de l'offre) ne sont pas encore connus à ce moment-ci, mais nous nous devons d'être consistants. Je me rappelle d'entendre ce gouvernement dire que le projet devait être complété par le secteur privé. Maintenant, cette offre remet en question ce discours antérieur. Ce qui dévoile clairement quelle est la priorité de ce gouvernement. » Gerrald Antoine déplore que le gouvernement fédéral ne mette pas d'abord tout en place pour régler les négociations encore tendues entre la couronne et la nation Deh cho. « Je ne vois aucun engagement pour régler cette relation abusive dans laquelle ils sont impliqués», indique-t-il.

Le député fédéral des Territoires du Nord-Ouest s'est quant à lui insurgé de cette annonce, en qualifiant par communiqué que le financement du gazoduc était une véritable volte-face du gouvernement conservateur. « Depuis le début, j'ai exprimé mon appui à la construction du pipeline, écrit-il, et je crois que le rôle du gouvernement devrait être d'investir dans les infrastructures publiques favorisant la mise en valeur du territoire et le développement industriel. Par contre, donner un chèque en blanc, sans garanties concernant l'utilisation de l'argent des contribuables, est tout simplement irresponsable. » Plus tard, Dennis Bevington a clarifié son résonnement en entrevue, en indiquant que le gouvernement avait annoncé que l'argent serait dirigé vers la simplification du processus de réglementation. « J'ai même entendu que cette aide financière serait utilisée pour réduire les frais de transport des compagnies qui transitent le gaz de ce gazoduc plutôt que d'investir dans des infrastructures comme la route du Mackenzie qui serait bénéfique aux résidents et également aux industries gazières. »

Chronique TNO Santé



Le café, la caféine et ses effets sur la santé!

Le café est l'une des boissons les plus consommées dans le monde. On le cultive dans plus de 70 pays, les deux principaux producteurs mondiaux étant le Brésil et la Colombie. Le climat du Canada ne permet pas la culture du café, mais on y fait beaucoup de transformation de grains importés. On estime que les Canadiens boivent plus de 15 milliards de tasses de café par année. Le café et le thé sont les principales sources de caféine chez l'adulte. Le consommateur de café moyen en boit trois tasses par jour. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le café contient des vitamines et des minéraux ainsi que des composés antioxydants qui ont un effet bénéfique sur la santé. Néanmoins, le café contient aussi une multitude de composés chimiques dont les effets peuvent être opposés.

Qu'en est-il de la valeur nutritive de ces cafés?

- Le café **expresso** est une excellente source **de magnésium** pour la femme et une bonne source pour l'homme. Le magnésium participe au développement osseux et à la construction des protéines entre autres.

- Les grains de café sont riches en **fibres alimentaires**. Une certaine quantité se retrouverait dans le café préparé. Ce qui ferait du café l'une des rares boissons à contenir des fibres alimentaires.

- Le café infusé et le café **expresso** sont une excellente source de **vitamine B1, B2 et B3**. Ces vitamines participent à de nombreuses réactions métaboliques et contribuent particulièrement à la production d'énergie à partir des glucides, des lipides, des protéines et de l'alcool que nous ingérons.

Effets du café sur la santé

La plupart des données sur **le lien bénéfique entre la consommation de café et la réduction des maladies chroniques** (diabète type 2, maladies cardiovasculaires, cancer, maladies du foie, maladie de Parkinson ou la goutte) ont été obtenues à partir d'études épidémiologiques. Selon certains chercheurs, il faut interpréter ces résultats avec prudence, car ils peuvent comporter des biais. Par exemple, la façon de calculer la quantité de café et de caféine consommés quotidiennement peut varier grandement d'une étude à l'autre (variation dans la grosseur d'une tasse de café, la durée d'infusion, le type de grains utilisé, etc.). De plus, certains facteurs « confondants » comme la consommation d'alcool et l'usage de la cigarette, ne sont pas toujours bien évalués.

Malgré certains bénéfices liés à sa consommation, il demeure prudent, dans un contexte de santé publique, de recommander la **modération**. Ce qui signifie, en termes plus concrets, une consommation de trois tasses ou 400 mg à 450 mg de café par jour. Selon Santé Canada, cette quantité ne représente pas de danger pour la santé humaine.

Précautions

Pour les consommateurs de café, des précautions s'imposent, car on risque de développer certains problèmes de santé dont le reflux gastro-oesophagien, ulcère gastroduodénal, syndrome de l'intestin irritable, malabsorption du fer, risque d'avortement spontané, irritabilité du bébé ou perturbation du sommeil.

À votre café, mais la modération a bien meilleur goût!

Source : Café-passeportsante.

La chronique TNO santé est préparée par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et d'information. Contact: www.reseautnosante.com; santef@franco-nord.com

Énergie géothermique

Un accueil chaleureux

Le projet d'utiliser la chaleur confinée dans les entrailles de l'ancienne mine Con pour chauffer une partie de Yellowknife intéresse les résidents.

Maxence Jaillet

D'après Mark Henry, le coordonnateur en matière d'énergie de la ville de Yellowknife, les vingt-cinq personnes qui se sont déplacées pour la réunion d'information publique sur le potentiel énergétique de la mine Con du 20 janvier dernier ont démontré beaucoup d'ouverture d'esprit et d'intérêt.

« Nous en sommes encore au stade de l'élaboration, a précisé Mark Henry, mais la façon dont cela fonctionnerait serait d'avoir deux entités économiques. Une qui exploiterait l'énergie de la mine et l'autre qui la distribuerait à travers la ville. Un système un peu similaire à l'énergie électrique où la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest génère l'énergie et la revend à la compagnie Northland Utilities qui la redistribue. »

Le projet présente un potentiel minimum de 4,5 mégawatts d'énergie renouvelable. Dans ce cas de figure, l'eau contenue dans les quelque 80 km de tunnel souterrain serait pompée à une température avoisinant les 31,1 degrés Celsius (température transmise par les 35 degrés de la roche à 1 200 mètres de profondeur). Un système exploiterait une partie de la chaleur et l'eau refroidie serait réintroduite dans le réseau de la mine pour se faire éventuellement réchauffer par la terre. La chaleur extraite serait décuplée par des pompes à chaleur efficaces pour se stabiliser entre 50 et 70 degrés C (température idéale de chauffage pour les immeubles ciblés). Sans émission de gaz à effet de serre, cette technologie couplée à un système de chaudière à granules pour les mois de fortes demandes énergétiques est pressentie comme une alternative durable et économique par rapport au système actuel basé sur le mazout.

Selon Mark Henry, plus le projet exploitera l'option du centre-ville plus cette énergie sera rentable. « Avec une inflation des énergies de l'ordre de 5 pour cent, le coût du cycle de vie de notre système au mazout coûterait 107 $/ Giga joules, un système exploitant uniquement les chaudières à granules de bois serait le moins cher avec un Giga joule à 59 dollars, et avec la géothermie on atteint 69 $/GJ. C'est pour donner un ordre d'idée, car en optimisant le potentiel du centre-ville on est capable de baisser encore le prix au Giga joule. »

Par intérêt personnel, la députée de la circonscription de Frame Lake s'est présentée à cette réunion d'information. Wendy Bisaro a déclaré en entrevue qu'elle appréciait énormément les efforts de la capitale ténoise pour diversifier ses sources énergétiques. « J'ai beaucoup appris durant cette soirée. Je reste fascinée par le potentiel que peut nous offrir cette ancienne mine. Mais j'ai aussi été surpris par le fait que cette option n'est pas plus efficace que les chaudières à granules au niveau budgétaire. Pourtant, je suis persuadé que le temps joue en notre faveur, car les granules de bois ne seront peut-être pas toujours disponibles alors que l'eau chauffée de la mine sera ici en permanence. »

Questionnée si ce projet pouvait bénéficier d'un financement territorial, la députée Bisaro a dit souhaiter promouvoir une telle initiative. « Si la ville de Yellowknife décide d'aller de l'avant avec l'énergie géothermique, je suppose qu'elle cherchera une aide financière territoriale. Mon opinion personnelle à ce sujet est que nous devrions examiner les différentes sources d'énergie alternatives de partout aux TNO. Je ne pense pas que ce projet devrait être complètement financé par le gouvernement territorial, mais j'estime qu'il y a des opportunités par le GTNO et la Fédération canadienne des municipalités pour aider ce genre de projet ». Mme Bisaro a conclu qu'en général la ville de Yellowknife était énormément en avance par rapport au gouvernement territorial sur le dossier de l'énergie. « Ils font un bon travail, il ne faut pas lâcher », a-t-elle lancé.

Cette récente réunion a eu pour but d'expliquer le second et avant-dernier rapport présenté à la ville de Yellowknife par un groupe de consultants mené par la compagnie SAIC Canada. À la suite du premier rapport qui a souligné le potentiel énergétique de la mine d'or fermée en 2003, la ville avait ciblé trois destinations sur les six favorables à la géothermie de la mine Con, le centre-ville pour chauffer bureaux et commerces, un nouveau quartier résidentiel sur Tin Can Hill et un futur centre scientifique du Nord situé non loin de la tour Robertson, qui demeure un des artefacts les plus reconnus du paysage yellowknifien. La phase III de l'étude portera essentiellement sur le développement et l'optimisation du projet au centre-ville. Cette dernière évaluation est prévue pour être présentée à la ville dans un délai de six mois.



LE MENEUR DE LA SEMAINE

Nos 3 meneurs de la semaine
Maurice Duplessis (409 points)
André Chabot (406 points)
Steve Beck (405 points)

À surveiller cette semaine
Marny Twigge (+22 points)

Gardez l'oeil ouvert



Au cours des prochaines semaines, le site Web de L'Aquilon subira une métamorphose tant du point de vue esthétique que de ses liens de navigation.
Nous vous tiendrons au courant!



Kateryna Staszuk

Kateryna est une élève créative qui déborde d'énergie. Elle ne manque jamais d'enthousiasme et voit toujours le bon côté des choses. Elle est brillante et démontre beaucoup de confiance en elle. Kateryna aime beaucoup écrire et elle écrit beaucoup. Elle aime aussi le théâtre et l'improvisation. Surveillez-la bien : il ne serait pas étonnant de la voir gagner un Oscar dans quelques années!

Le Nunavoix
Le souffle francophone du Nunavut
Volume 8, numéro 4 - 30 janvier 2009



Aariak reprend le ministère de la Justice

Louis Tapardjuk serait allé trop loin en blâmant les femmes victimes de violence conjugale



Photo : Caroline Pelletier

La première ministre du Nunavut, Eva Aariak, s'est dit obligée de prendre des mesures disciplinaires contre le ministre Tapardjuk.

Caroline Pelletier

Suite à l'envoi d'un courriel dénonçant la part de responsabilité des femmes dans certains cas de violence conjugale, le ministre Louis Tapardjuk s'est vu retirer le ministère de la Justice. La première ministre Aariak, qui a condamné les commentaires de Tapardjuk, a annoncé qu'elle assumerait les responsabilités de ce ministère jusqu'au prochain remaniement de son cabinet.

Dans un courriel envoyé le 21 janvier dernier à des hauts fonctionnaires du ministère de la Justice, Tapardjuk affirme : « Souvent, dans les cas de disputes conjugales, les deux parties se partagent le blâme alors que selon le code criminel, c'est la personne qui en vient aux coups qui est poursuivie et ce, même si c'est l'autre personne qui a initié le conflit. Souvent, c'est l'homme qui est accusé alors que le conflit a été initié par la femme. » Ces propos, jugés inappropriés par Eva Aariak, auront finalement coûté le portefeuille de la Justice à Tapardjuk.

À la reprise des travaux de l'Assemblée législative le 26 janvier, le député d'Iqaluit Ouest, Paul Okalik, a pressé Eva Aariak d'expliquer sa décision. Selon l'ancien premier ministre du Nunavut, elle aurait commis une erreur en retirant précipitamment le portefeuille de la Justice à Tapardjuk. Selon Okalik, qui était ministre de la Justice dans le précédent gouvernement, Louis Tapardjuk a simplement essayé d'amorcer un débat en donnant son avis sur le système de justice canadien. «La seule manière dont nous pourrons arriver à des solutions, c'est justement en ayant des opinions différentes sur les sources des problèmes auxquels nous faisons face», conclut Okalik.

Depuis, le ministre fautif s'est rétracté. Louis Tapardjuk dit regretter et assure qu'en aucun cas l'on ne saurait justifier qu'une personne en agresse une autre. Le député de la circonscription de Amittuq conservera les ministères de la Culture, de la Langue, des Aînés et de la Jeunesse et celui des Langues, en plus de demeurer Leader du gouvernement.

La Bolivie en 4 temps

Danielle Samson

C'est le mercredi 21 janvier dernier qu'avait lieu la soirée Grands explorateurs sur la Bolivie au Franco-Centre. Il y a deux ans, Josée Clermont nous avait raconté son périple de 10 mois à vélo lors duquel elle avait pédalé l'Amérique du Sud, soit 10 000 km de Ushuaia en Argentine à Quito en Équateur pour lever des fonds pour la sclérose en plaques. Cette fois-ci, Josée nous a initié à la Bolivie et ses couleurs : son coup de cœur que j'ai voulu sonder en quatre temps.



1. Comment expliquez-vous votre coup de cœur pour la Bolivie comparativement aux autres pays d'Amérique du Sud que vous avez traversés à vélo ?

La première fois que j'ai entendu parler de la Bolivie, j'ai lu que c'était le pays le plus haut, le plus sauvage et le plus isolé de l'hémisphère ouest. J'ai été immédiatement attirée par cet endroit. Quand j'y ai mis les pieds pour la première fois, j'ai été séduite instantanément par la beauté de ses paysages uniques. C'est le pays des superlatifs : le plus haut lac navigable au monde, le plus grand lac salé au monde, la population autochtone la plus élevée d'Amérique du Sud. On dit également de la Bolivie que c'est le Tibet de l'Amérique du Sud à cause de ses montagnes et de sa culture autochtone.

2. Si vous aviez le pouvoir de changer les choses, comment aimeriez-vous contribuer à la société bolivienne ?

J'aimerais tellement faire quelque chose pour les orphelins que j'ai rencontrés à plusieurs reprises lors de trekkings en montagne traversant des petits villages seulement accessibles à pieds. Il n'est pas rare qu'une femme décède en donnant naissance à son bébé. Les enfants restent à la maison, ne vont pas à l'école car ils doivent travailler pour aider le père avec les lamas ou encore cuisiner pour les plus jeunes.

3. Vous avez fondé l'agence Clermont Expéditions. Quel genre de voyages offrez-vous ?

Avec Clermont Expéditions, vous vivrez une expérience hors de l'ordinaire. Vous pourrez choisir entre des aventures de randonnée pédestre, d'escalade ou de vélo de montagne ou même combiner deux de ces activités. Vous ferez partie de petits groupes (moins de 10 personnes). Si vous êtes un groupe d'amis, nous pouvons vous préparer un itinéraire sur mesure pour rencontrer vos besoins. Il ne faut surtout pas être un athlète mais il faut être en forme et en excellente santé. Dans les trekkings en montagne, vous marcherez lentement à haute altitude entre les 3800 et 5100 m, de 5 à 7 heures par jour. D'habitude, vous passerez un col par jour. Des muletiers transporteront vos bagages et monteront vos tentes. Un cuisinier s'occupera de vous préparer des repas nourrissants. Parfois, les conditions de voyage peuvent être difficiles, vous expérimenterez moins de confort qu'à la maison. Une excellente attitude, une bonne condition physique et un bon état d'esprit feront la différence.

4. De quoi retirez-vous votre plus grande satisfaction dans ce travail ?

Ma plus grande satisfaction : partager ce goût de l'aventure, cette grande liberté et cette sensation de plénitude que je ressens dans les grands espaces. Aussi, le plaisir de faire découvrir la culture bolivienne à la fois unique et passionnante à mes clients.

Pour plus d'informations, on peut visiter son site Internet : www.clermontexpeditions.ca

Les enfants du Nunavut en musique



Photo : Caroline Pelletier

Le lancement du disque Songs from the Children of Nunavut a eu lieu au centre communautaire de l'Association des francophones du Nunavut.

Caroline Pelletier

C'est dans une salle remplie d'enfants qu'a eu lieu le lancement de l'album Songs from the Children of Nunavut le 22 janvier 2009 au centre communautaire de l'Association des francophones du Nunavut (AFN). Il s'agit de l'aboutissement d'un projet de longue haleine. Selon John Maurice, celui qui a pris la relève du projet il y a quelques années, certaines chansons auraient été enregistrées il y a 15-20 ans.

Songs from the Children of Nunavut, c'est plus d'une cinquantaine de jeunes Nunavumiut s'exprimant – et chantant – dans les trois langues officielles du Nunavut, soit le français, l'anglais et l'inuktitut. L'album est manifeste de la diversité culturelle et linguistique du Nunavut. On y retrouve aussi bien des chansons traditionnelles françaises et inuites que l'hymne national canadien.

Grâce au soutien financier du ministère de la Culture, de la Langue, des Aînés et de la Jeunesse, 1 000 copies ont été produites, lesquelles seront distribuées dans les garderies et écoles du Nunavut, de même qu'à divers endroits situés à l'intérieur comme à l'extérieur du territoire.

John Maurice espère que cet album sera bien reçu par la communauté et s'attend à ce que les chansons des enfants du Nunavut résonnent sur les ondes des radios locales durant les années à venir.

Tagak Curley complète le cabinet Aariak

Caroline Pelletier



Photo : Caroline Pelletier

La première ministre Aariak aura finalement décidé de ne pas attendre la tenue d'un nouveau scrutin dans la circonscription d'Akulliq pour procéder à l'élection du huitième et dernier ministre de son cabinet. Réunis lors d'un forum le 26 janvier dernier, les membres de l'Assemblée législative du Nunavut ont arrêté leur choix sur le député de Rankin Inlet Nord, Tagak Curley. Les députés James Arvaluk (Tununiq) et Fred Schell (Baffin Sud) étaient eux aussi en nomination. C'est lors du deuxième tour visant à départager les candidats Schell et Curley que ce dernier l'a emporté.

En plus d'avoir été l'un des membres fondateurs et le premier président de l'Inuit Tapirisat du Canada, Tagak Curley a participé activement aux négociations sur les revendications territoriales du Nunavut. Le nouveau ministre Curley a été assermenté le 29 janvier.



Caroline Pelletier

ÉDITORIAL

Ces politiciens qui agissent

Bien qu'on ne saurait manquer aucune occasion pour critiquer les actions de nos élus, force est d'admettre que sont bien peu nombreux ceux qui voudraient prendre leur place. On dit souvent que la politique est un travail ingrat, ce que les sondages ne démentent pas en dévoilant que presque autant de Canadiens font confiance aux politiciens (8%) qu'aux vendeurs de voitures usagées (5%).

Ce manque de confiance découle souvent de promesses non tenues, mais aussi de l'inaction gouvernementale. En ces temps de crise, les Canadiens s'attendent à ce que Stephen Harper prenne les mesures nécessaires afin de stimuler l'économie. Et les attentes des contribuables sont d'autant plus grandes que l'inaction n'est pas une option.

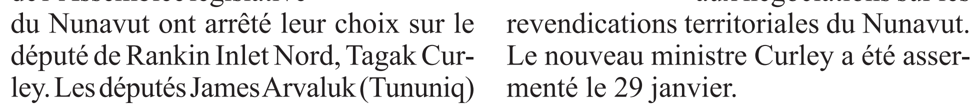
Dans le cas de la bévue du ministre Tapardjuk, la mesure prise par la première ministre Aariak peut être discutable. Mais ce n'est peut-être pas tant sa décision de retirer à Tapardjuk le portefeuille de la Justice qui pose problème, mais davantage la manière dont cela a été fait.

On avouera que d'enlever un portefeuille aussi important que celui de la Justice par le biais d'un communiqué un samedi soir peut paraître un peu précipité. Mais Aariak pourrait aussi défendre que la gravité des mots de Tapardjuk nécessitait une réponse rapide.

Bien que nous puissions blâmer la première ministre du Nunavut d'avoir agit trop vite, il en aurait peut-être été de même si elle n'avait rien fait.

Finalement, on pourrait tout aussi bien saluer le geste de Madame Aariak. Elle aura affirmé clairement qu'elle ne tolèrerait pas qu'un ministre tienne ce genre de propos. Mais par souci de clarté, il aurait mieux fallu qu'elle enlève à Tapardjuk son poste de ministre et pas seulement le ministère de la Justice.

Cela aurait eu le mérite de ne pas laisser sous-entendre que Tapardjuk n'est plus assez bon pour la Justice, bien qu'il le soit encore pour occuper les fonctions de ministre de la Culture, de la Langue, des Aînés et de la Jeunesse.



Petites annonces communautaires

Plan de développement quinquennal 2009-2014 de l'AFN

Rencontre publique le mardi 3 février à 19h au Franco-Centre (#981)

Présentation sur les chiens de traîneaux

Jeudi 5 février à 19h30 au Franco-Centre.
Avec Lyne Peplimski, gagnante du défi Qimualaniq 2008. Entrée gratuite

Souper de la Saint-Valentin

Activité organisée par l'École des Trois-Soleils dans le cadre de leur collecte de fonds annuelle. Samedi 14 février à 18h30 au Franco-Centre. Billets : 35$.
Martine ou Joanne (867) 979-5849

Tirage Défi Qimualaniq 2009

Le nom des gagnants ont été dévoilés le 28 janvier 2009 au Franco-Centre.

- Karla Lambe
- Arif Sayani
- Éric Corneau
- Okalik Eejeesiak

Le Nunavoix

Association des francophones du Nunavut

Adresse : C.P. 1799
Iqaluit, NU, X0A 0H0
Tél. : (867) 979-4606 poste 24
Téléc. : (867) 979-0800
Courriel : cpelletier@nunafranc.ca

Rédactrice en chef
Caroline Pelletier

Collaborateurs
Danielle Samson

Le Nunavoix est un journal hebdomadaire réalisé par Nunafr@nc communications et est distribué grâce à l'aimable collaboration de L'Aquilon. Pour collaborer au Nunavoix en tant que journaliste ou photographe ou pour inscrire vos activités dans nos petites annonces communautaires, veuillez communiquer avec nous au (867) 979-4606 poste 24.

Découvrez-nous sur le web : http://www.nunafranc.ca/sinformer

Le Club de Bicolo

Jeux

1 LES CHARADES

Trouve les mots que l'on cherche à l'aide des indices.

- Mon premier est un petit cube pour jouer.
- Mon deuxième amuse les gens.
- Mon troisième est au centre du visage.
- MON TOUT EST UN REPAS

- Mon premier est un vêtement porté par les fillettes et les femmes.
- Mon deuxième est la neuvième lettre de l'alphabet.
- Mon troisième est le nom de notre planète.
- MON TOUT EST UNE PLANÈTE.

2 QUI SONT-ILS?

Trouve les dix (10) mots que l'on cherche à l'aide des indices.
Tous ces mots contiennent la lettre « z ».

Indice	Mot
A) Nombre plus petit que quinze (15).	_ _ _ Z _
B) Il est au milieu du visage.	_ _ Z
C) Nombre plus petit que vingt (20).	_ _ Z _
D) Lieu où l'on peut voir des animaux sauvages en captivité.	Z _ _
E) Lorsque le thermomètre indique ce nombre, l'eau gèle.	Z _ _ _
F) Petit reptile à quatre pattes et à longue queue.	_ _ Z _ _ _
G) Repas qu'on peut manger dans les restaurants italiens.	_ _ Z Z _
H) Céréale que les Chinois mangent avec des baguettes.	_ _ Z
I) Animal qui ressemble à un cheval.	Z _ _ _ _
J) Synonyme de « étrange ».	_ _ Z _ _ _ _

SOLUTIONS

1. dé + jeu + nez = déjeuner
Jupe + i + Terre = Jupiter

2. a) douze
b) nez
c) onze
d) zoo
e) zéro
f) lézard
g) pizza
h) riz
i) zèbre
j) bizarre

Modifications apportées aux Régimes d'assurance-maladie supplémentaire

Dans le cadre des régimes actuels, l'assurance ne couvre pas les soins dentaires ou les soins de la vue pour les personnes issues d'autres groupes d'âge que celui des personnes âgées, à moins que ces soins ne soient approuvés en raison d'une maladie en particulier.
En conséquence, certaines personnes qui n'ont vraisemblablement pas besoin d'une assurance supplémentaire ont droit aux avantages des Régimes d'assurance-maladie supplémentaire, alors que d'autres résidents des TNO qui ont vraiment besoin de cette assurance, mais qui ne correspondent pas aux conditions d'admissibilité actuelles, ne sont pas couverts;

La nouvelle politique regroupera les régimes d'assurance-maladie supplémentaire actuels mis à la disposition des résidents du Nord dans un même régime fondé sur une évaluation du revenu, afin d'intégrer les résidents à faible revenu et leurs familles, qui ne sont pas admissibles à d'autres régimes d'assurance-maladie supplémentaire;

Le régime permettra aux célibataires, aux couples et aux familles à faible revenu d'avoir accès à une gamme plus vaste de couvertures relativement aux médicaments sur ordonnance, aux soins dentaires, aux soins de la vue et aux fournitures et à l'équipement médicaux. L'admissibilité sera établie en fonction d'une évaluation du revenu et les résidents du Nord bénéficieront d'une couverture juste et équitable déterminée selon leur capacité de payer. De plus, on s'attend à ce que les prestataires du régime admissibles contribuent aux frais qui y sont relatifs, et ce, sous la forme de quotes-parts liées à leur revenu ou à leur capacité de payer, ce qui augmente la responsabilité personnelle relativement aux réclamations effectuées.

Afin de connaître le niveau de protection auquel vous êtes admissible, veuillez consulter les tableaux ci-dessous.

Résidents non-autochtones habitant les collectivités des régions du Dehcho, du Sahtu et de Beaufort-Delta		
Type de ménage	**Revenu annuel net***	**Niveau de protection**
Une personne	Revenu annuel net de moins de 24 000 $	Niveau 1
	Revenu annuel net entre 24 000 $ et 30 000 $	Niveau 2
Deux personnes	Revenu annuel net de moins de 32 000 $	Niveau 1
	Revenu annuel net entre 32 000 $ et 40 000 $	Niveau 2
Trois personnes	Revenu annuel net de moins de 39 000 $	Niveau 1
	Revenu annuel net entre 39 000 $ et 45 000 $	Niveau 2
Quatre personnes et plus	Revenu annuel net de moins de 45 000 $	Niveau 1
	*S/O	Niveau 2
Les seuils de revenu pour les personnes âgées sont plus élevés que pour celles issues d'autres groupes d'âge, afin de refléter les coûts plus élevés en matière de soins de la santé pour les personnes âgées.		
Personne âgée de 65 ans et plus non mariée	Revenu annuel net de moins de 40 000 $	Niveau 1
	Revenu annuel net entre 40 000 $ et 50 000 $	Niveau 2
Personne âgée de 65 ans et plus non mariée en plus d'une autre personne	Revenu annuel net de moins de 50 000 $	Niveau 1
	Revenu annuel net entre 50 000 $ et 60 000 $	Niveau 2
Deux personnes âgées de 65 ans et plus	Revenu annuel net de moins de 50 000 $	Niveau 1
	Revenu annuel net entre 50 000 $ et 60 000 $	Niveau 2

Résidents non-autochtones habitant les collectivités des régions de Fort Smith, Hay River et du Slave Nord et de la région Tlicho		
Type de ménage	**Revenu annuel net***	**Niveau de protection**
Une personne	Revenu annuel net de moins de 19 000 $	Niveau 1
	Revenu annuel net entre 19 000 $ et 25 000 $	Niveau 2
Deux personnes	Revenu annuel net de moins de 24 000 $	Niveau 1
	Revenu annuel net entre 24 000 $ et 30 000 $	Niveau 2
Trois personnes	Revenu annuel net de moins de 30 000 $	Niveau 1
	Revenu annuel net entre 30 000 $ et 40 000 $	Niveau 2
Quatre personnes et plus	Revenu annuel net de moins de 35 000 $	Niveau 1
	Revenu annuel net entre 35 000 $ et 45 000 $	Niveau 2
Les seuils de revenu pour les personnes âgées sont plus élevés que pour celles issues d'autres groupes d'âge, afin de refléter les coûts plus élevés en matière de soins de la santé pour les personnes âgées.		
Personne âgée de 65 ans et plus non mariée	Revenu annuel net de moins de 35 000 $	Niveau 1
	Revenu annuel net entre 35 000 $ et 45 000 $	Niveau 2
Personne âgée de 65 ans et plus non mariée en plus d'une autre personne	Revenu annuel net de moins de 45 000 $	Niveau 1
	Revenu annuel net entre 45 000 $ et 55 000 $	Niveau 2
Deux personnes âgées de 65 ans et plus	Revenu annuel net de moins de 45 000 $	Niveau 1
	Revenu annuel net entre 45 000 $ et 55 000 $	Niveau 2

* S/O – Un revenu annuel net de plus de 45 000 $ pour les personnes issues d'autres groupes d'âge n'est pas admissible à la protection.
* On obtient le revenu annuel net en soustrayant les déductions et les impôts fédéral et territorial au revenu brut. On peut déterminer notre revenu net en soustrayant les lignes 420 et 428 de la ligne 236. Vous trouverez ces informations sur votre formulaire T1 générale émis par l'Agence du revenu du Canada.

Une personne et celles qui sont à sa charge sont admissibles à l'assurance-maladie supplémentaire si cette première :
- n'est pas admissible à un régime d'assurance-maladie supplémentaire provenant d'un employeur ou du gouvernement fédéral;
- répond aux critères du Contrôle du revenu.

Niveaux de protection relatifs au Régime d'assurance-maladie supplémentaire

Protection pour le niveau 1	
Avantage	**Protection**
Médicaments sur ordonnance	100 % des frais encourus pour les médicaments
Soins dentaires de base	100 % des frais encourus pour les soins dentaires admissibles
Soins de la vue	150 $ par prestataire du régime tous les deux ans ou chaque année pour les enfants âgés de moins de 14 ans
Fourniture et équipement médicaux	100 % des frais encourus pour les articles admissibles
Ambulance	200 $ par appel dans la collectivité pour les résidents de Fort Simpson, Hay River, Fort Smith, Yellowknife et Inuvik

Protection pour le niveau 2	
Avantage	**Protection**
Médicaments sur ordonnance	65 % des frais encourus pour les médicaments sur ordonnance admissibles pour une quote-part annuelle maximale en fonction du revenu d'un montant de 1 500 $, 2 000 $ ou 3 000 $
Soins dentaires de base	80 % des frais encourus pour les soins dentaires admissibles
Soins de la vue	150 $ par prestataire du régime tous les deux ans ou chaque année pour les enfants âgés de moins de 14 ans
Fourniture et équipement médicaux	80 % des frais encourus pour les articles admissibles
Ambulance	200 $ par appel dans la collectivité pour les résidents de Fort Simpson, Hay River, Fort Smith, Yellowknife et Inuvik

Le nouveau Régime d'assurance-maladie supplémentaire entrera en vigueur le 1er avril 2009.

Pour de plus amples renseignements à propos de ce régime,consultez le www.hlthss.gov.nt.ca ou téléphonez au 1-800-661-0830.



Budget 2009

Acceptable à certaines conditions pour Ignatieff

Danny Joncas

OTTAWA – Le nouveau chef du Parti libéral du Canada et chef de l'opposition officielle, Michael Ignatieff, assure la survie du gouvernement minoritaire de Stephen Harper en donnant son aval au budget conservateur. Par contre, il demande au premier ministre et à son gouvernement de rendre des comptes.

En point de presse au lendemain du dépôt du budget, M. Ignatieff s'est montré critique envers le budget fédéral qui prévoit un déficit de 34 milliards de dollars pour l'exercice financier 2008-2009. Par contre, il estime qu'il serait irresponsable de plonger les Canadiens dans une autre élection en cette période d'incertitude économique.

« Ce budget comporte d'importantes lacunes, mais comporte aussi des mesures acceptables, comme celles touchant les infrastructures. Par contre, ces mesures se retrouvent dans le budget uniquement parce que l'opposition a fait son travail », indique Michael Ignatieff avant d'émettre une condition afin qu'il endosse le budget, soit celle que le gouvernement rende compte trois fois par année des progrès accomplis.

« Comme nous avons un gouvernement axé sur l'engagement plutôt que l'action, nous exigeons des rapports qui rendront le gouvernement plus imputable. Ces rapports nous permettrons de voir si le gouvernement tient ses promesses. Si les cibles ne sont pas atteintes, le gouvernement ne survivra pas longtemps », déclare le chef libéral.

Par ailleurs, M. Ignatieff n'a pas manqué de blâmer le gouvernement Harper, qu'il accuse d'avoir menti aux Canadiens à l'effet que le pays était à l'abri d'une récession.

« Les Canadiens s'inquiètent des conséquences humaines d'une crise économique qui n'arrive qu'une fois par génération. Les conservateurs ont mal géré les finances publiques au cours des deux dernières années », déplore-t-il en ajoutant que ce n'est que tout récemment que les conservateurs ont reconnu l'ampleur de la crise.

« Dire qu'il aurait fallu agir avant, c'est bien peu dire. »

Layton et Duceppe s'y opposent

Si Michael Ignatieff a mis près de 24 heures à prendre sa toute première décision en tant que chef du Parti libéral, c'est que cette décision était d'une importance capitale puisqu'elle visait à déterminer de l'avenir du gouvernement conservateur. En effet, ses homologues Jack Layton (NPD) et Gilles Duceppe (Bloc québécois), ont indiqué dès le dépôt du budget qu'ils ne seraient pas en mesure d'appuyer ce même budget.

« Ce budget ne rétablit pas la confiance des Canadiens concernant la capacité de M. Harper de protéger les plus vulnérables du Canada », dénonce Jack Layton, qui dit par ailleurs avoir beaucoup de difficulté à croire que Stephen Harper mettra de l'avant des mesures qu'il a dénoncées toute sa vie.

« Le Bloc québécois a agi de façon responsable en présentant un plan détaillé, chiffré et réaliste, dès le mois de novembre. Ce plan reprend les grands consensus québécois et notre rôle est de les défendre ici, à Ottawa. Mais Stephen Harper a choisi de ne pas répondre aux demandes du Québec. Au lieu d'aider le Québec, le gouvernement Harper a décidé de le priver de moyens importants pour faire face à la crise. À l'inverse, le chef conservateur a choisi de répondre aux vœux de l'Ontario et de l'Ouest », juge quant à lui Gilles Duceppe.

Petites annonces

Places disponibles
La garderie les petites étoiles de mer à Yellowknife offre deux places à combler. La première pour un enfant de 3-4 ans à temps plein et la seconde pour la période de l'après-école. La place libre durant l'après-école comprend tous les jours de la semaine et les journées pédagogiques. Contactez Geneviève au 873-2757.

À vendre
Livres, Disques, Etc. - boutique virtuelle de produits culturels en français : livres, disques cédéroms et jeux, coins ados et enfants. Pour commander : www.livres-disques.ca ou sans frais au 1-888-320-8070. Chèques cadeaux disponibles.

Logement recherché
Enseignant à l'école Sir John Franklin recherche chambre ou apartement meublé à louer. Non fumeur. Accès à une cuisine, laveuse et sècheuse. Recherche un environnement proper et sécuritaire. Contacter Léon au 873-3531 chambre 707.

HOUSESITTER DISPONIBLE!
Je fais du housesitting depuis cinq mois et je suis à la recherche d'un logement à garder après le 26 Janvier. Je travaille dans une garderie francophone et je peux vous donner des références. Donc, si vous avez besoin d'une personne pour prendre soin de votre logement, merci de bien m'envoyer un courriel : victorletendre_rep@hotmail.com

Petites annonces
Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada, Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1 800 267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca et cliquer sur l'onglet PETITES ANNONCES.

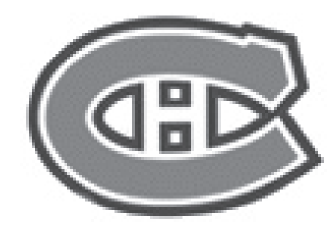
Les *Petites annonces* de L'Aquilon est un service communautaire offert gratuitement aux abonnés de L'Aquilon.
Pour nous joindre : Téléphone : 873-6603 (Yellowknife) ou 875-0117 (Hay River)

aquilon@internorth.com

Le Canadien de Montréal

Où sont les premiers trios?





Alain Bessette

Depuis le début du mois de janvier, quelques trios manquent à l'appel chez le Canadien. On a connu quelques permutations de joueurs sur les deux premiers trios, mais ces combinaisons n'ont eu qu'un succès mitigé.

Prenons l'exemple du trio formé de Lang et des deux frères Kostitsyn. Dans les premiers matchs de la création de ce trio, tout semblait bien aller. Cependant, depuis quelques matchs, ce trio a cessé de bien fonctionner. Celui qui me déçoit le plus sur ce trio, c'est le jeune Kostitsyn. Sergei semble plein de potentiel, mais il devra régler deux problèmes importants : son ardeur au travail et sa tendance à disparaître quand ça frappe fort.

L'autre trio qui en arrache est à l'exemple de la saison de son joueur de centre. Depuis le début de la saison, Thomas Plekanec ne produit pas. Contrairement à Sergei Kostitsyn, on ne peut dénoncer son manque de travail. Il travaille fort, mais ça ne donne pas de résultats. La question se pose maintenant : ses contre-performances expliquent-elles la saison décevante de Kovalev ou la baisse de rendement de Kovalev vient-elle ajouter au fardeau de Plekanec? Je n'ai pas la réponse et je crois que l'entraîneur cherche aussi à y répondre.

On a vu en fin de match contre Tampa Bay que Kovalev avait été réuni à Lang. C'est quand même un peu bizarre qu'un joueur de centre en fin de carrière, acquis pour ajouter de la profondeur et de la taille au centre, soit constamment le joueur de centre auquel fait appel Carbonneau pour relancer certains joueurs. Il est vrai que la longue absence de Koivu n'aide pas la situation.

Trois joueurs blessés ont réintégré l'alignement : Price, Koivu et Higgins. On ne peut pas dire que leur retour ait rapporté au Canadien. En fait, le club a subi trois défaites consécutives. À la décharge de ces joueurs, il faut quand même leur donner le temps de recouvrer leur synchronisme.

C'est le trio pivoté par Lapierre qui est le meilleur et le plus constant. Le problème, c'est qu'on ne peut s'attendre à une grande production offensive de ce groupe. À l'exception de Latendresse, aucun des joueurs n'est reconnu pour ses talents de marqueurs ou de passeur. C'est donc dire que le club est dans le pétrin s'il doit s'en remettre à son troisième trio pour mener la barque.

On va voir au cours des prochains matchs à quel point Koivu, Higgins et Price vont participer aux succès ou aux déboires de l'équipe, car après tout, ils devaient constituer des pièces importantes de l'équipe et l'actuelle série de défaites le démontre bien.

Soyez actif 2009

L'emphase sur les jeux dénés

Le programme territorial qui invite les collectivités à rester actives durant les mois d'hiver a choisi Eugène Roach pour stimuler Yellowknife.

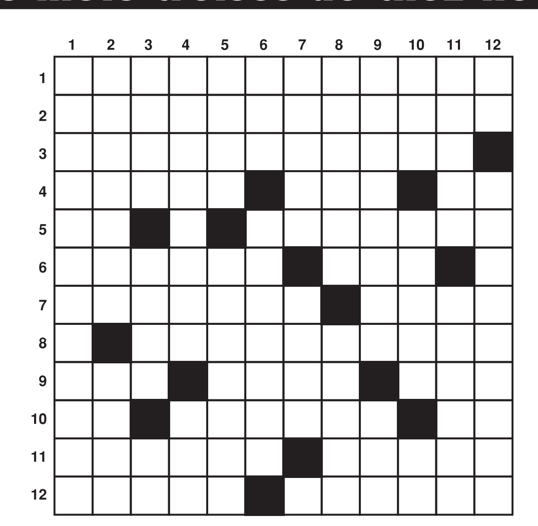
Maxence Jaillet

Cette année, un des champions pour la ville de Yellowknife du programme *Soyez actif TNO* qui sollicite les Ténois à ne pas ramollir durant les mois passés en dessous de zéro, est un francophone qui a de bonnes idées pour faire bouger tout son monde. Professeur d'éducation physique à l'école St-Joseph de Yellowknife, Eugène Roach est très content de cette opportunité. « C'est une belle initiative, dit-il. Je dois mettre en place trois activités qui incluent le plus de monde possible. Alors, j'ai concentré mes efforts sur des activités alternatives. Des sports qui sortent un peu du traditionnel hockey ou curling. Surtout que l'accent est mis sur les activités extérieures, vu que le but c'est de sortir si la température le permet. »

Résident à Yellowknife depuis plusieurs années déjà, Eugène Roach estime qu'il a maintenant l'excuse de mettre en place des activités auxquelles il a eu le temps de penser. « Depuis longtemps je veux organiser des tournois de jeux dénés. Je suis en contact avec Bobby Drygesse qui s'est beaucoup impliqué lors de Jeux arctiques d'hiver de l'an passé. Alors, je veux d'abord expérimenter c'est quoi d'organiser des tournois de jeux dénés au sein de mon école; quelles sont les disciplines qui conviennent; et surtout l'intérêt que cela suscite. Avec l'expérience, je me sentirai plus apte à ouvrir le concept à d'autres écoles ou même au niveau de la ville, comme dans le cadre du Caribou Carnaval, par exemple. » Pour cet éducateur, le côté pédagogique compte évidemment et précise que ces disciplines traditionnelles peuvent être très prisées si les jeunes y sont exposés en bas âge.



La seconde activité proposée par Eugène Roach sera un tournoi de Kin Ball accompagné de clinique ouverte aux élèves, aux professeurs et aux parents de St-Joseph. « À mon avis, c'est un très bon sport, car il met beaucoup l'accent sur l'esprit d'équipe. Tu n'as pas besoin d'être un athlète bien disposer ce gros ballon et pour apporter beaucoup à ton équipe de quatre », a-t-il décrit.



Photos : Archives de L'Aquilon

Finalement, M. Roach organisera une activité nommée Mission possible dans l'enceinte de son gymnase. Cette course à obstacles où l'on doit franchir tous les défis sans manquer d'épreuve est un véritable plaisir pour les jeunes. Chaque année, cette forme d'activité physique suscite beaucoup d'intérêt dans mes classes. Je l'organise habituellement au retour du congé de mars et je pense faire la même chose pour le programme *Soyez actif* mais en le proposant sous un aspect un peu plus familial. »

Les dates de ces activités ne sont pas encore fixées, mais Eugène Roach a bien l'impression qu'elles se tiendront durant le mois de mars et avril. Tout du moins, ce champion de *Soyez actifs 2009* bénéficie d'un peu plus de temps libre pour planifier son horaire, car ce dernier est en ce moment en convalescence d'une blessure à la jambe. « C'est un peu bizarre de promouvoir l'activité physique en ayant des béquilles, mais je veux aussi faire passer le message que ça ne sert à rien d'arrêter de faire du sport juste par peur de se blesser. On prend toutes les précautions pour ne pas se blesser, mais malheureusement c'est des choses qui arrivent et ça fait partie du jeu » a conclu Eugène Roach.

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 43

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												■
4						■				■		
5			■		■							
6							■				■	
7								■				
8		■										
9				■					■			
10			■							■		
11							■					
12						■						

HORIZONTALEMENT

1- Aveu qu'une personne fait à une autre des sentiments amoureux qu'elle éprouve à son égard (pl.).
2- Groupes des unités militaires par régiment.
3- Une des trois méninges, située entre la pie-mère et la dure-mère (pl.).
4- Gravit. – Étoffe unie, d'une seule couleur. – Personnel.
5- Absorbé. – Voies de communication.
6- Dernier, final. – École nationale d'administration.
7- État leucémique. – Note mise dans la marge.
8- Pièces métalliques des armes à feu.
9- Mise en ordre des informations en vue de leur traitement. – Homme politique coréen (1875-1965). – Possessif.
10- Doublée. – Apparusse, jaillisse. – Gamme.
11- Additionne d'opium. – Manière de vivre.
12- Fruit comestible. – Parties non consommables des animaux, comme les cornes, le cuir.

VERTICALEMENT

1- Marche sans but précis.
2- Roule une chose sur elle-même. – Déplace sans soulever.
3- Ondulation des cheveux. – Langue indienne parlée au Brésil. – Arbre gymnosperme.
4- Collaboratrice qui lit les manuscrits envoyés à un éditeur. – Vallée très large.
5- Officier de la cour du sultan. – Peintre canadien (1864-1924).
6- Un ancien parti politique pour promouvoir l'indépendance du Québec. – Grande libellule à abdomen bleu.
7- Goût très marqué pour quelque chose. – Dupées.
8- Petite dose. – Essais, épreuves.
9- Toile de coton légère colorée par impression. – Légumineuse.
10- Excepté. – Fête mondaine. – Article contracté.
11- Dans la Somme. – Espace réservé dans un plancher pour l'âtre d'une cheminée.
12- Doublée. – Pleins d'une séduction provocante.

RÉPONSE DU NO 42



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	T	R	I	O	M	P	H	A	N	T	E	S
2	R	E	S	P	I	R	A	T	O	I	R	E
3	E	P	O	P	E	E	■	R	U	P	I	N
4	F	E	L	O	N	■	B	E	A	U	C	E
5	O	T	E	R	■	D	E	S	I	L	A	S
6	N	E	U	T	R	O	N	■	S	E	C	■
7	C	■	C	U	I	R	A	S	■	S	É	P
8	I	N	I	N	T	E	R	E	T	■	E	E
9	E	O	N	■	A	R	D	R	E	S	■	T
10	R	E	E	L	L	E	■	A	T	E	M	I
11	E	S	S	E	■	N	A	C	A	R	A	T
12	S	E	■	P	A	T	I	S	S	A	I	S



SEMAINE DU 1ER AU 7 FÉVRIER 2009

Bélier

BÉLIER
Vous désirez beaucoup étudier par vous-même. Vous aimez être sûr de ce que vous représentez pour les autres. Vous avez beaucoup de ténacité.


Taureau

TAUREAU
Vous êtes très compréhensif envers les autres et vous désirez qu'ils le soient envers vous. Vous allez vers des situations où vous aurez à discuter de choses matérielles.

Gémeaux

GÉMEAUX
Vous pouvez présentement aller vers ce qu'il y a de meilleur dans le domaine de votre travail. Sachez que vous êtes très apprécié et vivez-le pleinement.


Cancer

CANCER
La Lune vous apporte plusieurs choses différentes en même temps. Vous êtes capable de bien faire valoir vos opinions. Vous êtes dans une période qui demande beaucoup d'attention.

Lion

LION
La planète Jupiter vous rend capable de prendre de nouvelles responsabilités mais vous ne voulez pas vous tromper. Vous savez faire la part des choses.


Vierge

VIERGE
Vous donnez beaucoup d'importance à la personne que vous aimez. Vous désirez que cela soit réciproque. La planète Vénus vous rend sensible à tout ce qui touche votre vie affective.


Balance

BALANCE
Vous savez agir avec beaucoup de subtilité dans tout. Vous êtes très conscient de la valeur de ce que vous apportez aux autres. Cela vous rend très sûr de vous.


Scorpion

SCORPION
La planète Mercure vous oblige à dire vraiment ce que vous ressentez. Vous ne voulez pas gaspiller votre temps dans des situations qui ne sont pas franches. Cela est capital à vos yeux.


Sagittaire

SAGITTAIRE
Vous allez vers des choses qui seront vraiment étonnantes. Vous saurez ce qui est vraiment valable pour vous. Croyez en ce que vous faites.


Capricorne

CAPRICORNE
Vous êtes capable de vivre de grands succès. Vous avez cependant beaucoup d'hésitation pour savoir ce qui vous convient vraiment. Bientôt, cela se règlera.


Verseau

VERSEAU
Vous allez vers des choses où vous devrez vraiment vous affirmer. La planète Saturne fait que vous voyez ce qui est vraiment important et ce qui ne l'est pas. Tout vous sera avantageux.


Poissons

POISSONS
Le Nœud Nord (nœud ascendant de la Lune) vous apporte beaucoup de bonheur dans le domaine de vos émotions. Cependant, vous accordez beaucoup de valeur à votre vie intérieure.